



**Communiqué de presse
Paris le 20 novembre 2019**

Journée internationale des droits de l'enfant : en France, des milliers d'enfants à la rue ou dans des hébergements précaires !

Alors que le pays célèbre le 30^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant ce 20 novembre, les associations de solidarité constatent sur l'ensemble du territoire **une dégradation de la situation des femmes et des familles avec enfants à la rue ou vivant dans des habitats précaires**. Ainsi, à Paris, chaque soir, 700 enfants en famille sollicitent le 115 sans obtenir d'hébergement et vivent à la rue ou dans des habitats précaires. La situation est également dramatique en Seine-Saint-Denis avec chaque jour 160 enfants sans solution et plus de 5000 enfants hébergés à l'hôtel, dont la moitié ont moins de 3 ans.

Faute d'hébergement pérenne et d'accès au logement, 20 000 mineurs-es sont actuellement hébergés à l'hôtel en Ile-de-France, dans une situation de précarité extrême. Leurs besoins fondamentaux tels que l'accès aux soins, à une alimentation équilibrée, à la scolarité, aux loisirs, n'y sont pas satisfaits, laissant alors parfois des enfants séparés de leur famille du fait de l'inadaptation des solutions d'hébergement. La situation de ces enfants, contraints de dormir dans la rue ou dans des abris de fortune est intolérable !

Trop souvent, des femmes venant d'accoucher sont remises à la rue avec leur nouveau-né. Partout, des familles dont la demande d'asile n'a pas abouti sont contraintes de quitter leur lieu d'hébergement sans qu'aucune solution de relogement - en pleine trêve hivernale - ne leur soit proposée. A Marseille, depuis plusieurs mois, des centaines de mineur·e-s non accompagné·e-s dorment dans un squat en raison de la saturation du dispositif départemental de protection de l'enfance.

Cette situation indigne de la France, 6^{ème} puissance économique mondiale et signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, provoque des drames. Ainsi le 4 novembre dernier à Paris, une femme demandeuse d'asile, enceinte de jumeaux, a perdu l'un d'eux après un accouchement d'urgence à cinq mois de grossesse. Alors que les

médecins lui avaient prescrit un alitement permanent, elle a passé six semaines à la rue, faute d'avoir pu être prise en charge dans une structure d'hébergement. Ce cas n'est pas isolé, le Collectif des morts de la rue ayant recensé le décès de 8 mineurs-es à la rue en 2019.

Face à cette crise humanitaire, nous demandons à l'Etat et aux Départements d'engager un plan d'urgence d'ouverture de places d'hébergement pérennes et de logements accessibles, avec un accompagnement, pour qu'aucun enfant ne soit contraint de dormir à la rue. Nous demandons que soit clairement introduit dans la loi, à côté du principe d'inconditionnalité de l'accueil, un droit à l'unité familiale. Nous demandons que les structures d'hébergement soient adaptées à l'accueil des enfants et de leur famille et que les droits fondamentaux à une vie digne, à la protection, à l'éducation de tous les enfants, quel que soit leur lieu de vie, soient garantis. Enfin, nous continuerons à défendre l'accès à un titre de séjour des familles hébergées permettant leur accès au logement et à l'emploi. La République a le devoir de garantir un avenir à tous ses enfants et la pleine effectivité de leurs droits.

Fédération des acteurs de la solidarité

Centre d'Action Sociale Protestant

Fondation Abbé Pierre

Fondation Armée du Salut

Enfants présents FIT, la Maison des femmes de Saint Denis et le CIDFF de Paris

Emmaüs Solidarité

Equalis

Ligue des droits de l'Homme

Hors la rue

Interlogement 93

Samusocial de Paris

Unicef France

CONTACTS PRESSE :

Fédération des acteurs de la solidarité : Audrey-Jane Baldi audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org; 06.17.80.03.52

Centre social d'action social protestant : Sandrine Poutonnet;
sandrine.poutonnet@casp.asso.fr; 06.70.57.64.26

UNICEF France : Carine Spinosi ; cspinosi@unicef.fr; 01 44 39 17 49